

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom de le produit: FLO-ROK FR6 ÜÖ
Numéro de produit: FR6-20 ' ~
Usage du produit: Cheville chimique.
Fabricant/fournisseur: UCAN Fastening Products
155 Champagne Drive, Unité 10
Toronto (Ontario) M3J 2C6
www.ucanfast.com
Numéro de telephone: 416-631-9400
d'urgence: CHEMTRAC 800-424-9300
Date de la preparation: Avril 3, 2013

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES****AVERTISSEMENT**

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, l'absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.

Conditions médicales aggravées par exposition : Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.

Organes cibles : Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal et les voies respiratoires. Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phenyleneoxyméthylène)]bisoxirane	25068-38-6	30 - 60
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	28064-14-4	10 - 30
1,6-Bis(2,3-époxypropoxy)hexane	16096-31-4	10 - 30

Diméthylsiloxanes et silicones, produits de réaction avec la silice	67762-90-7	3 - 7
Talc	14807-96-6	3 - 7

Remarque : L'exposition à la silice, quartz ne s'applique que si traité avec FR6-20 SD et poncé.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.
- Contact avec la peau :** En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.
- Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.
- Conseils généraux :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).
- Avis aux médecins :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égouts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.

Méthodes de contention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Laissez le gaz (non nocif) se dissiper dans l'atmosphère.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
2,2'-[(1-méthylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane	Pas disponible.	Pas disponible.
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	Pas disponible.	Pas disponible.
1,6-Bis(2,3-époxypropoxy)hexane	Pas disponible.	Pas disponible.
Diméthylsiloxanes et silicones, produits de réaction avec la silice	Pas disponible.	Pas disponible.
Talc	20 mppcf	2 mg/m3 (resp)

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Composé pâteux.
Couleur :	Ultra-blanc.
Odeur :	Basse odeur.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	Pas disponible.
Viscosité :	Visqueux.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	> 200 °C (> 392 °F)
Point d'éclair :	> 100 °C (> 212 °F)
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Poids spécifique :	Pas disponible.
Solubilité dans l'eau :	Insoluble.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. % :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides. Bases. Alcools. Amines. Anhydrides d'acide.

Produits de decomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË****Analyse des ingrédients**

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
2,2'-[(1-méthylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane	11400 mg/kg , rat	Pas disponible.
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	Pas disponible.	Pas disponible.
1,6-Bis(2,3-époxypropoxy)hexane	Pas disponible.	Pas disponible.
Diméthylsiloxanes et silicones, produits de réaction avec la silice	Pas disponible.	Pas disponible.
Talc	Pas disponible.	Pas disponible.

- Yeux :** Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Peau :** Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
- Ingestion :** Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.
- Inhalation :** Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

- Organes cibles :** Pas disponible.
- Effets chroniques :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Cancérogénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient**Produits chimiques listés
comme étant cancérogènes ou
potentiellement cancérogènes. ***

2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phenyleneoxyméthylène)]bisoxirane	Non listé.
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	Non listé.
1,6-Bis(2,3-époxypropoxy)hexane	Non listé.
Diméthylsiloxanes et silicones, produits de réaction avec la silice	Non listé.
Talc	G-A4, I-3

* Voir la section 15 pour plus d'information.

- Mutagénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Effets sur la reproduction :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Effets développementaux :**
- Tératogénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
 - Embriotoxicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Sensibilisation des voies respiratoires :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Sensibilisation de peau :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Matières toxicologiquement synergiques :** Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Effets écotoxicologiques :** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Persistance et dégradabilité :** Pas disponible.
- Bioaccumulation / accumulation :** Pas disponible.
- Mobilité dans l'environnement :** Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Instructions relatives à l'élimination des résidus :**

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Appellation réglementaire en vertu du DOT**

UN3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (résine époxy);
Classe 9; PG III
ORM-D (<5 L)

Appellation réglementaire en vertu du TMD

UN3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (résine époxy);
Classe 9; PG III
Quantité limitée (<5 L)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Fédéraux**

Canadien : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique prepare conformément aux norms sur la communication des renseignements a l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Titre III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (poids)	Section 304 EHS RQ (poids)	CERCLA RQ (poids)	Section 313
2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
1,6-Bis(2,3-époxypropoxy)hexane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Diméthylsiloxanes et silicones, produits de réaction avec la silice	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Talc	Non listé.	Non listé.	100	Oui.

Régulations des états**Proposition 65 de la Californie :**

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phenyleneoxyméthylène)]bisoxirane	LIS	Oui.
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	LIS	Oui.
1,6-Bis(2,3-époxypropoxy)hexane	LIS	Oui.
Diméthylsiloxanes et silicones, produits de réaction avec la silice	LIS	Oui.
Talc	LIS	Oui.

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 2* Inflammabilité - 1 Risque Physique - 0 PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

Catégorie D2A - Toxicité chronique

Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau

Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

Symboles de SIMDUT :**AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :****OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.**ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.
A2 - Présumé carcinogène à l'homme.
A3 - Carcinogène animal.
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.
A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.**IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.
1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.**NTP (N)** Programme de toxicologie national.
1 - Connu être carcinogène.
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Clause d'exonération de responsabilité :**

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

FLO – ROK FR6-G8**Partie B (Durcisseur)**

Date de preparation: 11/09/2012

Révision: 2

Date de rév.: 03/23/2016

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom de le produit: FLO-ROK FR6 SD
Numéro de produit: FR6-20 SD
Usage du produit: Guérir agent.
Fabricant/fournisseur: UCAN Fastening Products
155 Champagne Drive, Unité 10
Toronto (Ontario) M3J 2C6
www.ucanfast.com
Numéro de telephone: 416-631-9400
d'urgence: CHEMTRAC 800-424-9300
Date de la preparation: Avril 3, 2013

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES**

DANGER

MATÉRIEL CORROSIF - PROVOQUE DES BRÛLURES.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.**Voies d'exposition :** Contact avec la peau, l'absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

- Yeux :** Provoque des brûlures.
- Peau :** Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Ingestion :** Provoque des brûlures. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.
- Inhalation :** Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.**Signes et symptômes :** Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.**Conditions médicales aggravées par exposition :** Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.**Organes cibles :** Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.
Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.**Effets potentiels sur l'environnement :** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.**Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	60 - 100
Phénol comportant des groupements styrène	61788-44-1	7 - 13
N-(Aminoéthyl)pipérazine	140-31-8	7 - 13
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)	2579-20-6	5 - 10

Acide salicylique	69-72-7	1 - 5
Sépiolite	63800-37-3	1 - 5

Remarque : L'exposition à la silice, quartz ne s'applique que si traité avec FR6-20 SD et poncé.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.
- Contact avec la peau :** En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.
- Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
- Conseils généraux :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).
- Avis aux médecins :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes de l'azote.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égouts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.

Méthodes de contention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Laissez le gaz (non nocif) se dissiper dans l'atmosphère.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Silice cristalline, quartz	((10 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) TWA (resp)); ((30 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) TWA (total)); ((250)/(%SiO ₂ +5) mppcf TWA (resp))	0.025 mg/m ³
Phénol comportant des groupements styrene	Pas disponible.	Pas disponible.
N-(Aminoéthyl)pipérazine	Pas disponible.	Pas disponible.
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)	Pas disponible.	Pas disponible.
Acide salicylique	Pas disponible.	Pas disponible.
Sépiolite	Pas disponible.	Pas disponible.

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Composé pâteux.
Couleur :	Gris.
Odeur :	Caractéristique.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	Pas disponible.
Viscosité :	Visqueux
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	Pas disponible.
Point d'éclair :	Pas disponible.
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Poids spécifique :	Pas disponible.
Solubilité dans l'eau :	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, g/L :	0

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides. Cuivre. Anhydrides d'acide. Alcohols.

Produits de decomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes de l'azote.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË****Analyse des ingrédients**

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Silice cristalline, quartz	500 mg/kg, rat	Pas disponible.
Phénol comportant des groupements styrène	2500 mg/kg, rat	Pas disponible.
N-(Aminoéthyl)pipérazine	2140 mg/kg, rat	Pas disponible.
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)	880 mg/kg, rat	Pas disponible.
Acide salicylique	891 mg/kg, rat	> 0.9mg/L 1hr, rat
Sépiolite	Pas disponible.	Pas disponible.

Yeux : Provoque des brûlures. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

FLO – ROK FR6-SD**Partie B (Durcisseur)**

Date de preparation: 11/09/2012

Révision: 2

Date de rév.: 03/23/2016

Peau : Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastrointestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient**Produits chimiques listés comme étant
cancérogènes ou potentiellement
cancérogènes. ***

Silice cristalline, quartz
Phénol comportant des groupements styrène
N-(Aminoéthyl)pipérazine
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)
Acide salicylique
Sépiolite

G-A2, I-1, N-1, CP65
Non listé.
Non listé.
Non listé.
Non listé.
I-3

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embriotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de peau : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Instructions relatives à l'élimination des résidus :**

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Appellation réglementaire en vertu du DOT**

ORM-D

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Quantité limitée

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Fédéraux**

Canadien : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique prepare conformément aux norms sur la communication des renseignements a l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Titre III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (poids)	Section 304 EHS RQ (poids)	CERCLA RQ (poids)	Section 313
Silice cristalline, quartz	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Phénol comportant des groupements styrène	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
N-(Aminoéthyl)pipérazine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Acide salicylique	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Sépiolite	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Régulations des états**Proposition 65 de la Californie :**

Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'état de la Californie de causer le cancer.

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Silice cristalline, quartz	LIS	Oui.
Phénol comportant des groupements styrène	LIS	Oui.
N-(Aminoéthyl)pipérazine	LIS	Oui.
1,3-cyclohexylènebis(méthylamine)	LIS	Oui.
Acide salicylique	LIS	Oui.
Sépiolite	LES	Oui.

FLO – ROK FR6-SD**Partie B (Durcisseur)**

Date de preparation: 11/09/2012

Révision: 2

Date de rév.: 03/23/2016

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 3* Inflammabilité - 1 Risque Physique - 0 PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 3 Inflammabilité - 1 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême**Classification du SIMDUT :**

Catégorie D2A - Cancérogénicité
Catégorie D2A - Toxicité pour la reproduction
Catégorie D2A - Toxicité chronique
Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau
Catégorie E - Matières corrosives

Symboles de SIMDUT :**AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES:****OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.**ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.
A2 - Présumé carcinogène à l'homme.
A3 - Carcinogène animal.
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.
A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.**IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.
1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.**NTP (N)** Programme de toxicologie national.
1 - Connu être carcinogène.
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS****Clause d'exonération de responsabilité :**

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.